


Procedure file

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Décision	2009/0805(CNS)	Procédure terminée
Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque		
Sujet 7.30.05.01 Europol, CEPOL		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	S&D MORAES Claude Rapporteur(e) fictif/fictive PPE DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA Agustín	06/10/2009
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Justice et affaires intérieures(JAI)	Réunion 2979	Date 30/11/2009
Commission européenne	DG de la Commission Justice et consommateurs	Commissaire BARROT Jacques	

Evénements clés			
30/06/2009	Publication de la proposition législative	10985/2009	Résumé
14/09/2009	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/10/2009	Vote en commission		Résumé
19/10/2009	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0040/2009	
22/10/2009	Résultat du vote au parlement		
22/10/2009	Décision du Parlement	T7-0053/2009	Résumé
30/11/2009	Adoption de l'acte par le Conseil suite à		

	la consultation du Parlement		
30/11/2009	Fin de la procédure au Parlement		
15/12/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de procédure	2009/0805(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Décision
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	LIBE/7/00538

Portail de documentation

Document de base législatif	10985/2009	30/06/2009	CSL	Résumé
Projet de rapport de la commission	PE428.257	02/10/2009	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A7-0040/2009	19/10/2009	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T7-0053/2009	22/10/2009	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

[Décision 2009/949](#)
[JO L 328 15.12.2009, p. 0048](#) Résumé

Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque

OBJECTIF : adapter la grille des traitements de base du personnel d'EUROPOL.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : le projet de décision, envisagé à l'initiative de la République tchèque, entend adapter la grille des salaires du personnel d'EUROPOL ainsi que les allocations et indemnités qui lui sont versées afin de tenir compte du réexamen du niveau des rémunérations des agents d'EUROPOL par le Conseil d'administration de cette institution.

Lors dudit examen, le Conseil d'administration a pris en considération les modifications du coût de la vie intervenues aux Pays-Bas ainsi que de l'évolution des traitements dans la fonction publique des États membres. Au vu de ce réexamen, il est donc proposé d'augmenter de 1,2% le niveau des rémunérations du personnel d'EUROPOL pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009.

Un tableau reprend avec précision le montant de toutes les rémunérations de base du personnel d'EUROPOL à tous les échelons et grades de la fonction publique européenne.

La décision sera adoptée par le Conseil statuant à l'unanimité.

Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque

En adoptant le rapport de M. Claude MORAES (S&D, UK), la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures a approuvé telle quelle, selon la procédure de consultation, l'initiative tchèque en vue de l'adoption d'une décision du Conseil portant adaptation des traitements de base du personnel d'EUROPOL ainsi que des allocations et indemnités qui lui sont versées.

Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque

Le Parlement européen a adopté par 576 voix pour, 27 voix contre et 14 abstentions, une résolution législative approuvant telle quelle, selon la procédure de consultation, l'initiative tchèque en vue de l'adoption d'une décision du Conseil portant adaptation des traitements de base du personnel d'EUROPOL ainsi que des allocations et indemnités qui lui sont versées.

Personnel d'Europol: adaptation des traitements de base, des allocations et des indemnités. Initiative République tchèque

OBJECTIF : adapter la grille des traitements de base du personnel d'EUROPOL.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2009/949/JAI du Conseil portant adaptation des traitements de base du personnel d'EUROPOL.

CONTENU : la décision, proposée sur initiative tchèque, vise à adapter la grille des salaires du personnel d'EUROPOL ainsi que les allocations et indemnités qui lui sont versées afin de tenir compte du réexamen du niveau des rémunérations des agents d'EUROPOL par le Conseil d'administration de cette institution.

Lors dudit examen, le Conseil d'administration a pris en considération les modifications du coût de la vie intervenues aux Pays-Bas ainsi que l'évolution des traitements dans la fonction publique des États membres. Au vu de ce réexamen portant sur la période allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, il a été estimé qu'il fallait augmenter de 1,2% le niveau de rémunération du personnel d'EUROPOL pour la période comprise entre le 1^{er} juillet 2008 et le 30 juin 2009.

Un tableau reprend avec précision le montant de toutes les rémunérations de base du personnel d'EUROPOL à tous les échelons et grades de la fonction publique européenne.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 1^{er} décembre 2009.